

# Mois de Marie historique de Notre Dame du Puy

## Onzième jour

*Le Jubilé ou Grand Pardon de Notre Dame du Puy à partir de la Révolution jusqu'à nos jours.*

La tourmente révolutionnaire s'était déchaînée sur la France comme un irrésistible ouragan. 93 avait succédé à 89. La religion et la patrie en deuil pleuraient le roi et la reine décapités, les églises fermées, profanées ou détruites, les prêtres exilés, égorgés, ou bien traqués partout comme des bêtes fauves, et obligés de se cacher dans l'ombre, pour exercer, au péril de leurs jours, les fonctions sacrées de leur ministère. Tout était sang et larmes pour l'Eglise de France. Comme Rachel, hélas ! elle voyait assassiner ses enfants et sa douleur était inconsolable. Rachel *plorans filios suos et noluit consolari quia non sunt !...* C'est dans ces circonstances lamentables que l'arrivée du vingt-troisième Jubilé de Notre Dame du Puy vint, comme la colombe de l'arche, apporter le rameau d'espérance à notre infortunée patrie.

On était en 1796. Mgr de Galard-Terraube était alors exilé en Suisse. Des mains impies et sacrilèges avaient arraché de son trône la statue vénérée de la Vierge noire, l'avaient brûlée sur la place publique et en avaient dispersé les cendres au vent... L'auguste basilique elle-même avait été profanée et pillée. Une créature pécheresse avait osé s'asseoir un jour à la place de l'image de Marie Immaculée, et y avait reçu des hommages idolatriques. Le sanctuaire enfin, découronné de sa gloire, était aux mains des schismatiques et des excommuniés. Dans cette triste conjoncture, Mgr de Galard-Terraube obtint du pape Pie VI, le 29 janvier 1796, une Bulle par laquelle le Vicaire de Jésus-Christ, suspendant la faveur octroyée au sanctuaire angélique par les Papes ses prédécesseurs, accordait lui-même, pour cette fois, un nouveau pardon, qu'on pourrait gagner dans tel temps et tel lieu du diocèse que les circonstances le permettraient, pourvu que ce fut en évitant tout contact avec les schismatiques. Sa Sainteté, voulant aussi faire participer à cette faveur les fidèles, prêtres ou laïques, que la Révolution avait jetés sur la terre d'exil, décréta qu'ils auraient également la faculté de gagner le jubilé à l'étranger, à la seule condition d'accomplir les œuvres de piété qui étaient en leur pouvoir.

Mgr de Galard, avons-nous dit, s'était réfugié en Suisse. Mais il avait laissé, dans son diocèse, un digne représentant dans la personne de M. de Rachat, curé de Tence, dont la foi vive ne faillit jamais, et qui a laissé après lui une mémoire vénérée. Celui-ci déploya le zèle le plus actif pour répandre, parmi les fidèles et les prêtres échappés au glaive révolutionnaire, la connaissance du Bref de Pie VI. La persécution, au lieu d'éteindre la foi, l'avait ravivée dans bien des âmes, et il y en eût beaucoup, qui, à l'occasion du Jubilé, surent tromper la vigilance et déjouer le mauvais vouloir des persécuteurs de la religion.

Cependant le régime révolutionnaire était tombé victime de ses propres fureurs. Un nouvel ordre de choses s'était établi ; un immense besoin de concorde et d'apaisement se manifestait de toutes parts. Bonaparte, en homme de génie qu'il était, comprit qu'il ne pouvait régner sur la France qu'autant que la Société serait replacée sur ses bases religieuses. Par un traité avec le Souverain Pontife, il rétablit donc la religion catholique en France, et réorganisa le culte aboli par la Révolution.

Hélas, une grande épreuve était réservée à ce sujet à notre chère Eglise du Puy. Pour des motifs d'intérêt supérieur, Pie VII usant de la plénitude de sa puissance spirituelle, anéantit les 135 sièges épiscopaux de l'ancienne France ecclésiastique, et créa, à leur place, par un concordat, soixante nouveaux sièges partagés entre dix métropoles.

Dans cette nouvelle circonscription des diocèses, celui du Puy fut complètement supprimé et se trouva englobé dans l'évêché de Saint Flour. C'était là une suppression aussi étrange que malheureuse, contre laquelle tout le Velay protesta ; mais dans la discussion qui eût lieu à cet effet, le corps législatif, tout imbu encore de principes révolutionnaires et de sentiments anti-religieux, déclara cyniquement vouloir détruire ainsi le foyer de superstition et de fanatisme dont le pèlerinage de Notre Dame du Puy, disait-il, avait été la cause non seulement pour le Velay, mais pour toutes les populations du centre de la France.

Pauvres législateurs ! Leur décision si préjudiciable à notre grand pèlerinage, dura jusqu'à ce qu'un décret réparateur vint, sous la Restauration, reconstituer, en l'agrandissant, l'ancien diocèse de Notre Dame du Puy.

Eclipsée un moment par le désastre des circonstances, la gloire du sanctuaire auguste de Marie devait, au bout de quarante-cinq ans, se ranimer et jeter au loin une nouvelle splendeur. Le vingt-quatrième jubilé arriva avec l'année 1842, sous l'épiscopat de Mgr Darcimoles. Depuis la Révolution, c'est-à-dire depuis un demi-siècle, d'autres lois, d'autres moeurs, d'autres tendances avaient remplacé les lois, les moeurs, les tendances anciennes. Il était à craindre que les grandes solennités de l'Eglise angélique ne se ressentissent d'un changement aussi profond ; mais il n'en fut rien. Le dix-neuvième siècle, si différent sous tant d'autres rapports des siècles précédents, a amené la même foule aux pieds de la Vierge du Mont Anis. A ce premier Jubilé on ne compta pas moins de 150,000 pèlerins.

Celui qui fut célébré en 1853 (le 25e) fut bien plus brillant encore. Quoiqu'il se présentât après deux Jubilés consécutifs dont avait joui la chrétienté tout entière, et qu'il s'ouvrit par un temps tellement rigoureux, que les voies restèrent complètement interceptées durant quatre à cinq jours. Il fallut se frayer, à travers les neiges et les frimas, des chemins par lesquels il n'y avait que la confiance en Marie qui pût oser s'aventurer. Toutes les paroisses du diocèse étaient invitées : chacune avait son jour ; ni glaces, ni neiges, ni fatigues, ni dangers ne purent les arrêter. Aucune ne fit défaut.

Il y eut des paroisses qui, pour être fidèles au pieux rendez-vous du Jubilé, furent obligées, tant la neige obstruait les chemins, de faire premièrement marcher devant eux les boeufs de leurs étables. On lançait ces nouveaux pionniers dans les montagnes de neige amoncelées sur la roule. Puis on faisait venir après eux tous les moutons que l'on avait pu rassembler dans le pays, et le piétinement de ces animaux finissait par tracer un chemin praticable. Alors les hommes achevaient ce que les animaux avaient commencé. Les femmes s'avançaient ensuite, et les petits enfants fermaient la marche de ces courageuses caravanes. Il y en eut qui descendirent ainsi de 1,359 mètres d'altitude.

Jamais, aux plus beaux âges du christianisme, l'affluence des pèlerins n'avait été plus considérable. Les calculs qui en furent faits en portent le nombre à 300,000 environ. La veille de la clôture, la ville ne renfermait pas moins de 80,000 étrangers. L'administration fut sérieusement inquiète de tant d'encombrement. Les hôtelleries, les maisons, les granges, tout regorgeait de pèlerins. Il fallut, cette nuit et la nuit suivante, tenir les églises ouvertes, pour donner un abri à ceux qui n'avaient pu en trouver ailleurs.

Enfin un vingt-sixième et dernier Jubilé eut lieu en 1864, sous l'épiscopat de Mgr Le Breton. Il vit se reproduire le même ébranlement de peuples et la même affluence de fidèles. Ce fut par centaines de mille que l'on compta les pèlerins accourus au Puy de l'Orient, de l'Occident, du Midi et de l'Aquilon. Parmi les assistants qui sont ici, beaucoup se souviennent encore avec émotion de ces jours inoubliables de grâce et de salut.

Jours d'allégresse et de bénédiction ! Puisse votre souvenir rester toujours vivant dans notre coeur ! Puissez-vous aussi revivre pour chacun de nous dans nos futurs Jubilés.

### **Prière**

Ô Marie, le dix-neuvième siècle, qui a abusé de tant de grâces, a été condamné à s'éteindre tristement sans revoir, avant de mourir, les splendeurs et les consolations de vos salutaires jubilés !... mais le vingtième siècle sera béni par vous, dès son aurore, ô Vierge sainte, et votre vingt-septième Jubilé s'épanouira joyeusement avec l'année 1910. Heureux ceux d'entre nous qui vivront jusque-là ! Heureux ceux à qui il sera donné de profiter de cette grâce dont le monde aura été privé pendant quarante-six ans ! Puissent les jours mauvais de l'anticléricalisme et de la Révolution n'être plus alors qu'un lointain souvenir ! Mais en attendant, aimons et servons de tout notre coeur Notre Dame du Puy, n'attendons pas le retour de ses jubiles pour lui témoigner notre dévotion et notre amour. La Reine du Mont Anis est toujours en permanence sur son trône pour accueillir nos hommages et nos prières. Tous les temps lui sont bons pour dispenser ses grâces à ses serviteurs, et son sanctuaire renferme pour ceux qui viennent y prier un trésor toujours ouvert et toujours inépuisable de bénédictions spirituelles et temporelles. Sachons donc monde, Marie ne s'est montrée, jusqu'à présent, aussi bonne et aussi secourable aux chrétiens, qu'en sa vieille basilique du Velay. Gravissons souvent avec foi les degrés de son auguste temple ; venons souvent nous agenouiller sur le seuil de cette chambre angélique, témoin de tant de miracles et où se sont opérées tant de merveilles ; et là, contemplons et prions, comme nos pères, celle qui fut, à travers les siècles, leur bienfaitrice et leur mère. Comme eux nous puiserons, dans cette contemplation et dans cette prière, bien des joies et des consolations dans nos épreuves,

de bonnes résolutions pour vivre plus saintement, de salutaires inspirations aux heures d'incertitudes et d'angoisses, en un mot d'abondantes faveurs pour le temps et pour l'éternité. Reine du Mont Anis, Notre Dame du Puy, faites qu'il en soit ainsi pour chacun de nous ! Ainsi soit-il.

*Salve, Regina, Mater misericordiae, vita, dulcedo et spes nostra, salve !*

*Ad te clamamus, exules, filii Evæ ; ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.*

*Eia ergo, advocata, nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.*

*Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis, post hoc exilium, ostende.*

*O clemens, o Pia, O dulcis Virgo Maria !*

*V. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.*

*R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.*

*Oremus*

*Omnipotens sempiternae Deus, qui gloriosae Virginis Matris Mariae corpus et animam, ut dignum filii tui habitaculum, effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, praeparasti: da ut cujus commemoratione laetamur, ejus pia intercessione, ab instantibus malis, et a morte perpetua liberemur. Per eundem Christum Dominum nostrum.*